

À la une

La conformité du site internet de l'avocat à la réglementation relative à la protection des données personnelles

par Simon PARIER et Milan BOISGARD sous Règl. (UE) du PE et du Cons., 27 avr. 2016,

La conformité du site internet de l'avocat à la réglementation relative à la protection des données personnelles



© sdecoret

Actualité

Le Génépi, c'est fini ?

zoom

Pour Demander Justice, ni fermeture, ni drapeau tricolore

focus

CNBF : « Nous avons reçu 5 000 appels en quelques jours »

entretien avec Pierre BRÉGOU

Jurisprudence

Trouble mental et droits de la défense : le procès équitable aura-t-il lieu ?

note par Alice DEJEAN DE LA BÂTIE sous Cass. crim., 19 sept. 2018

Chronique de jurisprudence de droit des sûretés

par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Sylvie LEROND

Avocate conseil (barreau des Hauts-de-Seine), CMS Francis Lefebvre Avocats

• Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Maryline BRUGGEMAN, Sophie DEVILLE, Grégory DUMONT, Axelle DUPIRE, Marie GAYET, Mélanie JAOUËL, Nadège JULLIAN, Julien LAURENT, LES ÉTUDIANTS DU MASTER 2 « INGÉNIERIE DU PATRIMOINE » et Anne-Laure THOMAT-RAYNAUD



ET SI LA
PROTECTION SOCIALE
ÉTAIT LE PREMIER DES DROITS ?

**KERIALIS. MIEUX VIVRE,
ÇA SE DÉFEND.**



Dédiée à la **protection sociale** et aux **solutions d'assurance** des salariés et indépendants des professions du droit, KERIALIS n'a de cesse d'accompagner ses clients avec un **sens profond de l'engagement**. Sa mission de protection est portée par des **valeurs de solidarité et de confiance totale**. Chaque jour, ses conseillers font preuve de leur capacité à répondre à chaque attente avec des solutions uniques, aidés en cela par une parfaite connaissance de la profession mais aussi des exigences liées à l'univers du droit. **Défendre votre qualité de vie, c'est notre raison d'être.**

www.kerialis.fr



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite
des salariés des cabinets d'avocats

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2018

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 454,35 € TTC

Recueils + table seuls : 433,93 € TTC

Journal, recueil + table : 620,77 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 505 €

Journal, recueil + table : 697 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 200 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Le Génépi, c'est fini ? 5
- CNBF : « Nous avons reçu 5 000 appels en quelques jours »
entretien avec Pierre BRÉGOU 9
- « Nous avons besoin de communiquer pour exister »
entretien avec Adeline POURCIN et Camille MERLET 11

Technique

- La conformité du site internet de l'avocat à la réglementation
relative à la protection des données personnelles
par Simon PARIER et Milan BOISGARD sous Règl. (UE) du PE et du Cons.,
27 avr. 2016, n° 2016/679 13

Jurisprudence

- Trouble mental et droits de la défense : le procès équitable
aura-t-il lieu ?
note par Alice DEJEAN DE LA BÂTIE sous Cass. crim., 19 sept. 2018 16
- La responsabilité d'une commune pour défaut de surveillance
dans une école primaire pendant le temps non scolaire
avis de Samuel DELIANCOURT sous CAA Lyon, 29 mai 2018 19
- La subsidiarité, pierre angulaire du dialogue des juges en Europe
note par Jean-Luc SAURON sous CJUE, 4 oct. 2018 22
- Chronique de jurisprudence de droit des sûretés
par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND 25
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 32
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 36
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 39

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

41

Sous la responsabilité scientifique de
Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Sylvie LEROND